

# Règles en matière d'aides d'État: catégories nouvelles d'aides d'État

2018/0222(NLE) - 14/11/2018 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement a adopté par 575 voix pour, 35 contre et 57 abstentions, une résolution législative sur la proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) 2015/1588 du Conseil du 13 juillet 2015 sur l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne à certaines catégories d'aides d'État horizontale.

Le Parlement a **approuvé la proposition de la Commission** sans y apporter d'amendements.

La proposition de modification du règlement de l'UE d'habilitation des aides d'État vise à améliorer l'interaction entre les programmes de financement de l'UE et les règles en matière d'aides d'État. L'objectif est de faire en sorte que les fonds gérés à l'échelon national et les fonds de l'UE gérés au niveau central puissent être combinés aussi harmonieusement que possible, sans fausser la concurrence au sein du marché unique.